



#41 - 26 août 2024

Loi APER et photovoltaïque au sol, qu'attendre du document cadre ?



La loi sur l'Accélération de la Production des Energies Renouvelables (dite loi APER) du 10 mars 2023, missionne les Chambres d'Agriculture pour élaborer un **document cadre** afin d'**identifier les parcelles agricoles, naturelles ou forestières susceptibles d'accueillir des installations de panneaux photovoltaïques au sol.**

Le décret du 8 avril 2024, relatif au développement de l'agrivoltaïsme et aux conditions d'implantation des installations photovoltaïques sur des terrains agricoles, naturels ou forestiers, précise les modalités d'application de la loi.

En vue de faciliter la compréhension de cette démarche, nous souhaitons vous apporter les premiers éléments de compréhension grâce au **guide** « Loi APER et photovoltaïque au sol, qu'attendre du document cadre ? ».

En savoir plus...

Vos contacts :

Contact : Félix GIRARDIN

Élu : Yohan FRANCOIS

AGENDA

43^{ème} **FOIRE
NATIONALE
VERDUN**

Du jeudi 12 au lundi 16
septembre 2024

RENCONTRE DES MAIRES

PAR L'ASSOCIATION DES
MAIRES DE MEUSE

Vendredi 13 septembre
DE 8H30 À 12H30

FORUM AGRILOCAL

PAR LE DÉPARTEMENT
DE LA MEUSE

Vendredi 13 septembre
DE 14H À 16H

LES TROPHÉES DE L'AGRICULTURE

AU CINÉMA CAROUSSEL
DE VERDUN

Vendredi 13 septembre
À PARTIR DE 18H

FOIRE NATIONALE DE VERDUN

PRÉSENCE SUR
L'ESPACE AGRICOLE

Du jeudi 12 au lundi 16
septembre

Vous souhaitez que vos collaborateurs ou homologues reçoivent directement
cette newsletter ?

Abonnez-vous !



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de notre part, [cliquez-ici](#) pour vous désabonner.